Charte d'ACG

vendredi 1er octobre 2010, par ACG (Date de rédaction antérieure : 2003).

I - Guerre sans limite / Résistance sans limite

Après le 11 septembre 2001, l'administration américaine a pris prétexte de la lutte contre le terrorisme pour lancer une 'guerre sans limite' dont, plus de deux ans après, nous pouvons voir les conséquences :

1 - Plus de guerres et d'occupations :

Les populations d'Afghanistan et d'Irak en ont été les premières victimes tandis que d'autres pays sont placés sur la liste des cibles potentielles de la doctrine de guerre préventive menée par les Etats-Unis, en premier lieu la Syrie, l'Iran et la Corée du Nord. Cette politique a aussi servi de légitimation pour les politiques criminelles de Sharon et Poutine en Palestine et en Tchétchénie se traduisant par une aggravation dramatique de la situation des populations. On assiste à une exacerbation de tous les foyers de tension dans le monde. Les priorités données au secteur de l'armement dans toutes les grandes puissances ne font que rendre le monde de plus en plus dangereux pour l'avenir.

2 - Montée du racisme

Les théories de guerre de civilisation, les massacres en Irak et en Palestine, la suspicion entretenue envers les populations de culture musulmane, favorisent le terreau du racisme dans tous les pays occidentaux. Par ailleurs les politiques de domination par les puissances occidentales encouragent les divisions, sur des bases religieuses ou ethniques, en Afrique comme en Asie et au Moyen-Orient.

3 - Restriction des droits démocratiques

Les occupations sont l'exact opposé de la démocratie tant vantée par Bush et consorts. Mais c'est tout le projet de guerre sans limite qui est à l'opposé de la démocratie. De Guantanamo à l'Irak, comme en Palestine ou en Tchétchénie, la guerre implique les pires exactions contre les peuples, le refus de leurs droits élémentaires. Au nom de la lutte contre le terrorisme les droits démocratiques reculent dans tous les pays, aux Etats-Unis et en France.

Un bras de fer s'est engagé, pour l'avenir de la planète, entre les politiques criminelles des dirigeants de la planète et le mouvement international de résistance.

II - Le plus grand mouvement antiguerre de l'histoire

Avant l'agression de l'Irak, un mouvement antiguerre international d'une échelle sans précédent a manifesté. Une étude a estimé à 35 millions le nombre de manifestants dans le monde entre janvier et avril 2003 dont 20 millions en Europe. Ce mouvement ne s'est pas arrêté à la chute de Bagdad. Plusieurs millions de manifestants dans le monde ont exigé la fin des occupations le 20 mars 2004. 300.000 ont manifesté à Londres contre la venue de Bush en novembre 2003, 150.000 à Rome et 30.000 à Paris pour la même raison en juin 2004. Ce mouvement et l'opposition à la guerre ont entraîné la chute d'Aznar en Espagne suite aux attentats de Madrid. Par ailleurs tous les gouvernements, en premier lieu ceux de Bush et de Blair, sont en crise témoignant de l'ampleur de

l'opposition à la guerre aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. En Irak le mouvement de résistance à l'occupation, sous différentes formes, ne fait que se renforcer.

Le caractère massif de ce mouvement a permis :

– de délégitimer les prétextes donnés à la guerre et en conséquence ceux qui la mènent

– de contrecarrer le développement , sous différentes formes, du racisme et du nationalisme dans les pays dominants en lui opposant un mouvement qui rassemble des individus de différentes nationalités, origines et croyances

– de remettre à l'ordre du jour un mouvement de solidarité internationale susceptible d'élargir le soutien contre toutes les politiques de domination des peuples et de discrimination.

Malgré ces acquis le mouvement n'a pas arrêté la guerre ni mis fin aux occupations. A des niveaux différents selon les pays, ce mouvement n'a pas encore réussi à organiser la majorité de la population pourtant largement opposée à la guerre. C'est vers cela qu'il faut tendre en organisant la mobilisation permanente contre la guerre dans toute la société. C'est à cela qu'en France, en lien avec le mouvement international, ACG veut contribuer. Car c'est ce qui donnera à ce mouvement les moyens de bloquer la machine de guerre sous ses différents aspects, idéologiques, économiques et militaires.

III - Bases d'ACG

Pour s'avérer capable de mobiliser la majorité de la population, ce mouvement doit être capable d'unifier, par ses mots d'ordre, ses structures et ses moyens d'action tous les courants et individus opposés à la guerre avec comme perspective la fin des occupations.

1 - Mots d'ordre

Ces mots d'ordre définissent une base qui permet d'unir de la manière la plus large sans préalables d'analyses. Ils représentent un minimum assurant la volonté d'agir contre la guerre avec comme perspective la fin des occupations.

– Retrait des troupes d'occupation de l'Irak

La fin de l'occupation de l'Irak est un préalable. Il revient aux Irakiens de déterminer leur avenir. Cela ne peut se faire sous le contrôle militaire d'autres pays, quels qu'ils soient. De la même manière que la guerre en Irak aurait été injuste, même légitimée par l'ONU, l'occupation reste un crime quelles que soient les institutions qui la maintiennent. Par ailleurs l'Irak est devenu un maillon-clef dans le projet de guerre sans limite. Si le mouvement de résistance, en Irak, aux Etats-Unis, et dans le reste du monde parvenait à imposer une défaite à l'administration américaine en Irak, cela mettrait en crise l'ensemble du projet.

– Justice en Palestine

L'issue de la « guerre sans limites » se joue également en Palestine. En effet, elle est le symbole de la résistance d'un peuple à l'oppression et à la colonisation de la part d'Israël soutenu par l'administration américaine. La « pacification » de la Palestine - par l'annihilation de la résistance - est une nécessité pour les USA et l'Europe. Les questions de l'Irak et de la Palestine ne peuvent êtres dissociées. Une victoire du peuple irakien, imposant le retrait des troupes d'occupations, donnera aussi une nouvelle perspective à la résistance palestinienne, dans les pays arabes mais

aussi au niveau international.

– Pas de participation française à la guerre et aux occupations Quelles que soient les contradictions d'intérêts qui peuvent exister entre le gouvernement français et le gouvernement américain, les uns et les autres sont capables de se retrouver contre les peuples au nom des mêmes intérêts. Aujourd'hui des troupes françaises participent à l'occupation de l'Afghanistan, sont installées dans nombreux pays africains et se retrouvent derrière Bush dans sa croisade « contre le terrorisme ». Début juin, Chirac a voté la résolution de l'ONU qui légitime l'occupation de l'Irak. Il est de notre devoir, en France, d'empêcher tout ce qui participe à développer la dynamique de la guerre sans limites.

2 - Structure

Pour pouvoir impliquer largement, déterminer ses moyens d'action de manière démocratique et les mettre en pratique de manière efficace, tout mouvement a besoin de se structurer. Cette structure doit être au service des objectifs de construction du mouvement antiguerre tel qu'il existe en France. ACG vise :

– à favoriser la mobilisation unitaire de toutes les forces qui veulent agir contre la guerre et les occupations pour développer des initiatives locales, nationales et internationales qui donnent une visibilité massive au mouvement antiguerre

– à rassembler dans les collectifs, avec des associations, des organisations locales et nationales, des syndicats ou sections syndicales, toutes celles et tous ceux qui partagent ces perspectives

Cette structure doit donc être suffisamment souple pour permettre de répondre à des évolutions de la situation internationale ou des possibilités d'évolution du mouvement antiguerre.

La structure d'ACG repose donc :

– sur des collectifs s'organisant sur une base locale (quartiers, ville) et/ou corporative (université, lycée, lieu de travail) voire d'activité (artistes contre la guerre, syndicalistes contre la guerre, journalistes contre la guerre…). Ces collectifs sont dotés de leur fonctionnement propre et de leurs capacités propres d'initiatives dans le respect commun des principes de cette charte.

– ces collectifs peuvent se regrouper à l'échelle de leur choix pour créer des coordinations (régionale, de ville, de secteur d'activité)

- une coordination nationale des collectifs se réunissant au mois deux fois dans l'année (si possible à l'occasion de manifestations nationales)

– une assemblée nationale annuelle d'ACG. Par ailleurs une assemblée extraordinaire peut être convoquée sur l'initiative de la coordination nationale

– un comité de coordination d'ACG issu de l'assemblée avec un dosage entre des représentant(e)s d'ACG et des représentant(e)s de nouvelles forces s'associant à notre démarche. La composition de ce comité devrait veiller, pour la viabilité même de notre démarche, à refléter le plus possible la volonté d'un mouvement large. Par ailleurs ce comité devrait, sous réserve d'accord au sein de la coordination nationale des collectifs, pouvoir s'ouvrir 'en cours de route' à des représentant(e)s de courants désireux de s'impliquer dans la construction d'ACG.

P.-S.

* http://agircontrelaguerre.free.fr/article.php3?id_article=200